

Réf: Dossier 184157

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ARTISTIC CAKE DESIGN » en abrégé « ACD »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY  
PALMERAIE VENANT DE LA PHARMACIE DU BONHEUR A  
30 M DE LA LIBRAIRIE DE LA PALMERAIE, Lot 807, Ilot 46

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/01/2023 , et enregistrés au CEPICI le 30/01/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ARTISTIC CAKE DESIGN » en  
abrégé « ACD »

Objet : - COMMERCE GENERAL  
- PATISSERIE  
- VIENNOISERIE  
- VENTE D'ACCESSOIRES ET BIJOUX  
- TRANSPORT  
VENTE EN LIGNE ET DIVERS SERVICE .

Aussi la prise de participations en côte d'ivoire  
et à

l'étranger, dans toutes entreprises ou sociétés,  
quelle qu'en

soit la nature juridique ou l'objet, par voie d'  
acquisition de

parts, souscription, apport ou autrement, le  
conseil,

l'importation de tous produits et matériels en  
rapport avec

l'objet social, toutes études ou tous services d'assistance et

conseils liés à l'objet social ; toutes études, tous travaux en

rapport avec l'objet social ; ventes et achats de tous

matériels, la participation directe ou indirecte dans toutes

opérations commerciales quelconques par voie de création

de sociétés nouvelles, apport souscription ou achat de

droits sociaux, association en participation ou autrement ; la

gestion du portefeuille de valeurs mobilières résultant de

ces participations et notamment la réalisation de toutes

opérations d'achat et de vente.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY PALMERAIE VENANT DE LA PHARMACIE DU BONHEUR A 30 M DE LA LIBRAIRIE DE LA PALMERAIE, Lot 807, Ilot 46

Dirigeant(s) Mme N'GUESSAN ALLOUBLA MARIETTE AJOA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-01571 du 09/02/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°11618/GTCA/RC/2023 du 09/02/2023

